

# Imaginaire politique et représentations sociales : les rumeurs dans les campagnes françaises sous le Second Empire

François PLOUX

## Résumé

---

Au lendemain du coup d'État du 2 décembre 1851, la police, la gendarmerie et l'administration pénale s'appliquent à réprimer les délits de « propagation de fausses nouvelles » qui se multiplient dans les campagnes au cours des premières années du règne. Pourtant, si certaines rumeurs, peut-être lancées par des opposants républicains, visent délibérément à ternir l'image du souverain, la plupart expriment au contraire l'attachement des paysans à la personne de l'empereur. En même temps, elles manifestent l'hostilité qu'éprouvent ces paysans à l'égard des notables (en particulier les membres du haut clergé), soupçonnés de comploter contre l'empereur, de vouloir rétablir la dîme à son insu ou de chercher à provoquer une hausse du cours des céréales pour réduire le peuple à la famine. À la réalité objective d'une connivence entre Napoléon III et une partie des forces sociales conservatrices, ces rumeurs opposent une représentation des rapports de force socio-politiques plus conforme à l'idée que les paysans se font d'un Empire sensé miner l'autorité qu'exercent les notables sur les communautés rurales.

## Abstract

---

### **Social Representations and Politics: Rumours in the French Countryside during the Second Empire**

After Louis-Napoléon Bonaparte's coup d'État of december 1851, the police and the penal institution try to restrain the spreading of rumours, increasing in the countryside in the beginning of the reign. Still, if some rumours, perhaps spread by the republican opponents, try to tarnish the image of the emperor, most of them express the attachment of the peasants to Napoléon III. In the same time they reveal the hatred felt by peasants for the notables (in particular the clergy), suspected of plotting against the emperor, of trying to restore the tithe without his knowledge, or of causing an increase of the grain price in order to reduce the people to starvation. To the reality of a complicity between Napoléon III and the conservative notables, the rumours oppose an imaginary representation of the relations between political and social forces, that fits the peasants'idea of an Empire undermining the authority of the worthies.

## Table des matières

---

### Les souffrances de l'empereur

#### La menace du complot

Hosties empoisonnées et cierges explosifs

La dénonciation des traîtres

#### Le peuple, l'empereur et les notables

Le fantôme de la dîme

La hantise d'un nouvel impôt

Économie morale et complot de famine

À l'époque du règne de Louis XVIII, la rumeur constitue, tout comme le « cri séditieux », un vecteur privilégié de la manifestation d'un bonapartisme populaire

particulièrement vigoureux dans les campagnes, et qui est alors indissociable d'un sentiment d'hostilité à l'égard de la dynastie régnante. Dans les toutes premières années de la Restauration en effet, et encore en 1823 au moment de l'expédition française en Espagne, des récits fantastiques circulent, qui relatent ou annoncent le retour de Napoléon Ier à la tête d'une puissante armée qu'il aurait recrutée à l'étranger<sup>1</sup>. Ces rumeurs, certes, se font plus rares après 1824. Toutefois leur intense circulation a sans doute contribué à alimenter, au sein de larges couches de la population des campagnes, un sentiment d'attente messianique, sans lequel le triomphe de la candidature du neveu de l'empereur aux élections présidentielles du 10 décembre 1848 s'avère difficile à comprendre.

Le coup d'État du 2 décembre 1851, mais davantage encore la proclamation de l'Empire en 1852 paraissent avoir déclenché un phénomène de multiplication des rumeurs dans l'ensemble du pays. Dans leur correspondance avec le garde des Sceaux, les procureurs impériaux ne cessent de dénoncer ces rumeurs, qu'ils attribuent aux manœuvres de l'opposition républicaine<sup>2</sup>. Certes, la seule modification de la législation pénale<sup>3</sup>, tout comme l'intense répression policière qui s'abat sur le pays dans les premières années du règne, expliquent peut-être à elles seules ce qui, au premier abord, apparaît comme une véritable explosion de rumeurs<sup>4</sup>. Mais qu'elle traduise un phénomène réel ou qu'elle ne fasse que refléter l'emprise croissante de l'appareil répressif sur la société civile, cette brutale multiplication des rumeurs recensées constitue un *corpus* d'une très grande richesse, qu'on peut exploiter dans la perspective d'une histoire des représentations sociales.

Les rumeurs mentionnées dans les archives de l'administration judiciaire du Second Empire ne diffèrent guère de celles qui circulent tout au long du XIXe siècle, en ce que les faits qu'elles relatent, les récits qu'elles colportent, ont un contenu essentiellement politique : il y est question du gouvernement du pays, des relations entre les populations et les détenteurs du pouvoir, des rapports entre les classes sociales. Les bruits qui circulent sous le règne de Napoléon III puisent dans une thématique très classique, et souvent assez ancienne : on annonce la découverte d'un complot contre l'empereur, le rétablissement de la dîme, la création d'un nouvel impôt, *etc.* Certaines rumeurs dénoncent des manœuvres diaboliques destinées à affamer ou à empoisonner le peuple. Mais dès le printemps 1848, et davantage encore par la suite, la figure de Louis-Napoléon Bonaparte vient s'insérer dans ces scénarios anciens, et leur confère un contenu spécifique.

L'étude des rumeurs, nous semble-t-il, constitue par conséquent un moyen privilégié, et qui n'a été jusqu'à présent qu'assez peu exploité par les spécialistes d'histoire contemporaine (à l'exception notable de Bernard Ménager et d'Alain Corbin<sup>5</sup>), de mettre au jour quelques caractéristiques d'un ensemble de représentations sociales et politiques propres à une catégorie sociale qui n'avait guère la possibilité d'utiliser l'écrit pour exprimer ses idées. Nous voudrions en particulier tenter d'utiliser l'analyse de la rumeur comme moyen de saisir les fondements idéologiques et les ressorts émotionnels ou psychologiques de l'attachement des paysans à la personne de l'empereur (puisque l'on verra que c'est cet attachement qu'expriment pour l'essentiel les « fausses nouvelles » qui circulent dans les campagnes).

L'étude de la rumeur comme mode d'expression d'un imaginaire social ou politique pose cependant un certain nombre de problèmes d'ordre méthodologique, qu'à défaut de pouvoir entièrement résoudre ici, nous souleverions au moins soulever en préalable à une première tentative d'analyse. Ces difficultés ne sont pas tant liées à l'utilisation de la rumeur comme source d'une histoire des idéologies, qu'à la nécessité dans laquelle se trouve l'historien de saisir cette rumeur, phénomène par nature fluide et dynamique, par le biais de l'archive, qui n'en restitue qu'un aspect partiel et qu'une représentation statique<sup>6</sup>. La manière nécessairement très superficielle dont nous abordons l'analyse des rumeurs au regard de ce que peuvent proposer la sociologie ou la psychologie sociale,

nous interdit pratiquement d'aller au-delà de la simple hypothèse concernant la question pourtant cruciale de leur circulation au sein du corps social (on aimerait par exemple connaître avec plus de précision quels sont les groupes sociaux réfractaires et ceux qui sont au contraire réceptifs aux différents bruits qui circulent). On ne saurait non plus envisager l'examen d'une éventuelle évolution chronologique des systèmes de représentation que nous nous efforçons de mettre au jour, de même que l'analyse des rumeurs se révèle impropre à dessiner les nuances locales d'un imaginaire politique <sup>7</sup>. La question, jamais véritablement résolue, de la genèse de la rumeur pose celle de la nature de la réalité psychique que cette rumeur exprime. On ne peut en effet assimiler une rumeur endogène, qui serait le produit de l'imagination d'un groupe social déterminé, à une rumeur qui, elle, aurait pris naissance en-dehors de ce groupe. Alain Corbin a montré, à propos de la Dordogne, que la hantise d'un rétablissement de la dîme et des prélèvements d'Ancien Régime était en réalité le fruit d'un travail de manipulation de l'imaginaire social par une bourgeoisie rurale s'efforçant de susciter des formes d'antagonismes (la haine des nobles et des curés) susceptibles de détourner les paysans de la conscience des inégalités sociales <sup>8</sup>. Nous nous proposons pour notre part de montrer dans un travail en cours que les militants libéraux sont bien souvent à l'origine des rumeurs de rétablissement de la dîme et des droits féodaux qui circulent en France sous la Restauration (notamment en 1819 et 1820). Et nous allons voir qu'on retrouve, sous le Second Empire, cette opposition parfois difficile à saisir entre rumeurs endo- et exogènes.

Malgré ces quelques remarques, qui posent les limites d'une approche des mentalités populaires par le biais de l'étude des rumeurs, on peut tenter, nous semble-t-il, d'utiliser cette source pour écrire une histoire des représentations politiques des sociétés paysannes qui reposerait sur un double refus : refus de l'attitude consistant à appréhender certaines manifestations des cultures paysannes du siècle dernier (telles que la violence ou la rumeur) comme témoignant de leur caractère prétendument fruste, et qui conduit soit à négliger soit à mal interpréter de tels comportements, pourtant caractéristiques de ces cultures ; refus, à l'opposé, de n'appliquer à l'analyse historique de ces sociétés que des catégories élaborées pour l'étude des sociétés contemporaines.

## **Les souffrances de l'empereur**

Parmi les « fausses nouvelles » mentionnées dans la correspondance des procureurs impériaux, certaines prétendent révéler que l'empereur est malade ou, plus brutalement, annoncent qu'il est mort. Ces bruits, somme toute assez rares, et dont la diffusion demeure en général contenue dans les limites d'un espace aux dimensions restreintes (dans le meilleur des cas l'équivalent d'un canton <sup>9</sup>), sont fréquemment associés à la crainte d'un bouleversement politique et d'un changement de régime. Ils suscitent, là où ils surgissent, une très vive inquiétude, et peuvent être à l'origine d'un commencement de panique <sup>10</sup>. À travers ces manifestations d'angoisse s'exprime l'attachement des paysans à un empire synonyme de stabilité et de prospérité. Les bruits qui circulent sur le compte du prince impérial (on le dit aveugle <sup>11</sup> ou atteint d'un mal incurable <sup>12</sup>) traduisent sans doute un même sentiment d'incertitude quant au devenir du régime.

En même temps, ces rumeurs, qu'on ne saurait systématiquement attribuer à des manœuvres malveillantes, contribuent à élaborer, dans l'esprit de ceux qui les colportent ou y prêtent foi, une image spécifique du souverain. Parce qu'elles mettent en scène un empereur atteint dans son corps physique, souffrant (on le dit frappé de paralysie, terrassé par une attaque, par un « coup de sang », ou malade d'un cancer), elles dissipent un peu du mystère attaché à la fonction impériale et réduisent la distance qu'instaure, entre les paysans et Napoléon III, la position que ce dernier occupe au sommet de l'État. La figure de l'empereur, plus fragile, devient aussi plus proche, plus familière, plus attachante.

Mais, au-delà du sentiment de compassion qu'elle éveille, cette insistance sur les souffrances physiques de l'empereur vient aussi rappeler sa nature humaine. Il peut paraître naïf d'avancer l'hypothèse que les fausses nouvelles qui annoncent le décès de

l'Empereur emporté par une attaque d'apoplexie ou victime du choléra témoignent du fait que ceux qui les colportent ont bien conscience de sa condition d'homme mortel. Et, cependant, on sait combien furent nombreuses les rumeurs qui, postérieures au décès de Napoléon Ier en mai 1821, annonçaient pourtant son retour prochain en France (elles se multiplient en particulier en 1823, au moment de l'intervention française en Espagne <sup>13</sup>). L'incrédulité que manifeste le petit peuple bonapartiste lorsque se répand, en 1821, la nouvelle du décès de Napoléon traduit sans doute, dans un premier temps, son scepticisme à l'égard d'une information qui l'accable <sup>14</sup>. Mais, par la suite, les rumeurs de retour de l'empereur semblent davantage reposer sur la conviction que l'exilé de Sainte-Hélène a le pouvoir de braver la mort (dès le mois d'avril 1822, on ne parle plus de Napoléon, mais du général Malmort, parfois de Mort-en-vie <sup>15</sup>). Ces rumeurs de retour de Napoléon se font plus rares après l'épisode de l'expédition d'Espagne. Cependant il en est encore question dans les Vosges en 1829 <sup>16</sup> et, en décembre 1848, des paysans charentais croient voter pour Napoléon Ier <sup>17</sup>. Toute la difficulté consiste à saisir les ressorts psychologiques de ces rumeurs qui annoncent le retour d'un homme dont on sait qu'il est mort. S'agit-il d'une pure provocation, d'une manière de braver le pouvoir en place ? Est-ce l'expression d'un intense attachement affectif ? Ou bien les paysans sont-ils réellement persuadés que l'empereur est immortel ? On ne saurait non plus exclure qu'ils expriment de manière métaphorique l'idée que c'est ce que Napoléon représente (la gloire militaire, la revanche sur les puissances d'Ancien Régime...) qui continue de vivre. Quoi qu'il en soit, les rumeurs qui, sous le Second Empire, annoncent que Napoléon III est mort ou malade, jouent, dans l'élaboration des représentations politiques, un rôle exactement inverse de celles qui, en 1823, en prédisant le retour de Napoléon Ier disparu depuis deux ans, façonnaient dans l'imaginaire des paysans une image sans doute imposante, inquiétante et lointaine de ce personnage.

### **La menace du complot**

Les rumeurs de maladie ou de décès par mort naturelle de Napoléon III sont somme toute assez rares, en regard de celles qui élaborent des scénarios plus complexes dans lesquels l'empereur se trouve aux prises avec des personnes ou des groupes qui représentent les différentes forces sociales ou politiques du pays (le clergé, la noblesse, l'armée, les ministres, le peuple...). L'attachement des paysans au souverain, qu'expriment ces récits imaginaires, repose, semble-t-il, moins sur la personnalité propre de l'empereur, sur la figure qu'il incarne, que sur le rôle qu'on lui fait jouer dans un système de représentations fondé sur la conscience d'un clivage entre le peuple et les notables.

Tout au long du règne, les rumeurs de complots ou d'attentats perpétrés contre l'empereur ne cessent de circuler dans les campagnes. Elles témoignent, au-delà de la signification en termes de représentations politiques qu'il convient de leur donner, de l'inquiétude qu'éprouvent les paysans face aux menaces censées peser sur le régime. Les auteurs de ces conspirations sont des généraux, des sénateurs, des membres du corps législatif <sup>18</sup>, des légitimistes, des nobles ou des ecclésiastiques. Bien souvent, ils agissent de concert <sup>19</sup>, et, parmi les diverses combinaisons possibles, on relève plusieurs rumeurs faisant état d'un « complot aristocratique », ourdi par des membres de la noblesse et du clergé. La menace censée peser sur l'empereur est souvent perçue comme très proche : il est trahi par ses « amis » <sup>20</sup>, par son propre aumônier <sup>21</sup>, ou même par l'Impératrice (qu'on dit mariée au pape ou répudiée parce qu'ayant choisi le parti des « gros » et des étrangers <sup>22</sup>). Cependant le clergé, tantôt associé à d'autres catégories de notables, tantôt agissant seul, est bien le principal instigateur des conspirations que dénoncent les rumeurs.

### **Hosties empoisonnées et cierges explosifs**

Dans le flot ininterrompu des fausses nouvelles de tentative d'assassinat de l'empereur qui circulent tout au long du règne, deux rumeurs faisant état d'un complot ecclésiastique

ont connu une diffusion à l'échelle nationale. La première se répand au cours du second semestre de l'année 1853 <sup>23</sup>. Elle semble s'être d'abord manifestée à Paris (sans doute a-t-elle pris naissance dans la population ouvrière), avant de se propager dans les campagnes du pays, colportée par la correspondance privée, par des voyageurs circulant en diligence ou par des ouvriers migrants ayant séjourné dans la capitale. Mgr Sibour, archevêque de Paris, est au centre du récit qui circule : associé à plusieurs dizaines de prêtres (50, 215, 300, 800, « un grand nombre »...), il aurait cherché à assassiner l'empereur. Les conspirateurs, après avoir été arrêtés, auraient été, selon les versions, enfermés à Vincennes ou déportés en Guyane. La rumeur se répand notamment dans les départements de la Loire moyenne (Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire). Elle est encore mentionnée dans le Sud-Est (Saône-et-Loire, Ain, Drôme, Basses-Alpes) et dans l'Est (Marne, Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin). On la signale enfin dans l'Aveyron, dans l'Allier, le Nord et les Deux-Sèvres. Comme toujours, plusieurs variantes circulent. Ainsi à Oraison (Basses-Alpes), on raconte que six généraux seraient compromis avec Mgr Sibour. Selon les cas, le récit, ou ce qu'il en est rapporté, est plus ou moins précis et détaillé. Dans un cabaret du Plessis (Loir-et-Cher), un buveur rapporte que « l'Empereur serait allé faire visite à un archevêque qu'il aurait trouvé entouré de quinze prêtres. L'archevêque aussitôt qu'il vit l'Empereur lui aurait déchargé un pistolet en pleine poitrine ; mais Sa Majesté portait une cuirasse qui l'aurait sauvée de cette tentative d'assassinat <sup>24</sup>. Le prélat et ses complices auraient été immédiatement transportés à Cayenne. Ces propos malgré leur absurdité étaient accueillis par la crédulité publique » <sup>25</sup>. Autour de Poitiers, il est question de 300 curés, qui, ayant obtenu une audience de l'empereur dans l'unique but de l'assassiner, auraient été arrêtés porteurs de poignards et de pistolets. Lorsque la rumeur évoque ce qui est rare les mobiles des comploteurs, on observe qu'à travers l'empereur, c'est en réalité au peuple que le clergé veut s'en prendre. Dans l'Ain, on raconte que des membres du clergé auraient essayé d'empoisonner l'empereur dans le but de rétablir la dîme. En Indre-et-Loire (où toute sorte de bruits circulent relatifs à la hausse du prix des céréales), un journalier colporte un récit qui, s'il ne mentionne pas le thème de la tentative d'assassinat, paraît cependant n'être qu'une variante de la rumeur qui se diffuse à la même époque un peu partout en France : l'archevêque de Paris, ayant convié le couple impérial à un grand dîner, auquel assistait également un député de l'Indre, aurait profité de l'occasion pour proposer à l'empereur qu'il signe l'autorisation de vendre le blé à un prix exorbitant ; l'empereur, ayant refusé, aurait fait arrêter le député et l'archevêque.

Les rumeurs d'attentats perpétrés par des ecclésiastiques se répandent de nouveau entre janvier et mai 1860. Cette fois, les différentes variantes s'articulent autour du thème de l'empoisonnement <sup>26</sup>. En février et mars 1860, on raconte dans les cantons d'Aulnay et de Loulay (Charente-Maritime) qu'un prêtre aurait voulu assassiner l'empereur à l'aide d'une hostie empoisonnée. Dans l'arrondissement de Rambouillet, le bruit circule à la fin du mois de mars qu'un archevêque aurait présenté à l'impératrice une hostie empoisonnée. Dans la Somme (à Misery et dans le canton de Nesle), c'est l'empereur qui aurait manqué d'être empoisonné en recevant l'hostie le jeudi saint. Un tisserand d'une commune proche de Chaulnes colporte un récit plus étoffé : le « confesseur de Leurs Majestés » leur aurait conseillé de communier ensemble ; l'impératrice ayant conçu des soupçons, on aurait substitué à l'empereur un soldat revêtu du costume impérial ; il serait mort deux heures après avoir reçu l'hostie. La nouvelle de l'empoisonnement de l'empereur par un prêtre, rapportée le 1er mai dans un cabaret de Toulaville (Manche), suscite une vive émotion dans la commune. On signale à la même époque plusieurs rumeurs d'attentats perpétrés par des membres du clergé, mais qui ne mentionnent pas le thème de l'empoisonnement : à Gremilly, dans la Meuse, ou dans les communes voisines de Masevaux, dans le Haut-Rhin, il n'est question que d'un coup de pistolet.

Le clergé, on le voit, procède par la ruse. Le sentiment de la menace que l'animosité qui l'anime fait peser sur la vie du souverain est d'autant plus aigu que les ecclésiastiques savent exploiter la possibilité qui leur est offerte d'approcher l'empereur sans risquer d'éveiller ses soupçons. Dans les récits qui circulent en 1853, c'est à l'occasion d'une

visite, d'un dîner ou d'une audience particulière que Mgr Sibour ou ses complices parviennent à approcher l'empereur pour accomplir leur forfait. Le 9 juillet 1854, un cultivateur de Saint-Martin-d'Aubigny (Calvados) relate le récit suivant, devant un auditoire à vrai dire incrédule (la nouvelle, cependant, se propage dans le département) : « Mademoiselle de Bellefonds, religieuse carmélite à Paris (originaire de la Manche) a demandé une audience à l'empereur ; elle lui a porté un coup de poignard qui ne l'a pas atteint ; elle a été arrêtée, mise dans une camisole de fer, et, quand elle cède au sommeil, on l'aiguillonne avec une pointe de fer pour la forcer à faire connaître ses complices »<sup>27</sup>. Le thème de l'hostie empoisonnée, qui est au cœur de la rumeur de 1860, est encore mentionné dans l'Allier en juillet 1867<sup>28</sup>. La relation privilégiée que le couple impérial entretient avec l'institution ecclésiastique constitue en elle-même une menace, que semblent vouloir dénoncer les rumeurs, notamment celles qui circulent au cours de l'été 1858, lors du voyage officiel en Bretagne. Après le passage de Napoléon III à Lorient, le bruit court qu'il a été attaqué en quittant la ville par des Italiens déguisés en prêtres<sup>29</sup>. À la même époque, on rapporte qu'un mystérieux individu aux allures de laquais aurait remis au sacristain officiant à Notre-Dame-d'Auray un très beau cierge, recommandant de le placer le dimanche suivant 15 août pendant l'office, tout près de l'empereur et de l'impératrice, et de l'allumer dès le commencement de la messe. Quelques personnes, ayant conçu des soupçons à la vue de ce cierge d'une taille et d'une pesanteur extraordinaires, l'auraient sondé, et y auraient découvert une grande quantité de poudre et de nitrate<sup>30</sup>.

### **La dénonciation des traîtres**

La circulation des rumeurs se fait plus intense en période de guerre. Le climat d'inquiétude qui s'installe dans les campagnes au moment de l'expédition de Crimée, de la guerre d'Italie ou en 1870 explique la multiplication des bruits faisant état d'un désastre militaire, de l'imminence d'une invasion ou d'une levée de conscrits. Les groupes sociaux dont les rumeurs ont habituellement pour objet de dénoncer le comportement il s'agit surtout du clergé, mais aussi des nobles et des riches sont de nouveau la cible d'accusations imaginaires. Mais le contexte introduit une nouvelle dimension à ces manifestations de haine sociale : on reproche désormais aux notables de pactiser avec l'ennemi et de se positionner en marge de la communauté nationale. En 1854, il est question, dans la Drôme et dans l'Ardèche, de souscriptions ouvertes en faveur des Russes, de conspirations légitimistes et d'arrestations d'ecclésiastiques. On raconte à Montjoyer qu'« Henri V » se cache, déguisé en père, dans le couvent des trappistes d'Aiguebelle<sup>31</sup>. Les récits qui circulent dans l'arrondissement de Montélimar au cours de l'été 1854 présentent des caractéristiques formelles qu'on retrouve très souvent dans ce type de rumeurs. La dénonciation y est à la fois vague et collective (les ministres, le clergé, la noblesse, les riches sont accusés de trahison), mais peut s'appuyer sur des détails précis (une perquisition au domicile d'un noble aurait permis d'y découvrir une somme de 62 millions destinée à la Russie) et sur la mise en cause de personnalités locales (l'évêque de Viviers, un ancien maire appartenant à la noblesse, le curé de la paroisse de Montboucher). Certains propos relèvent du fantasme : on raconte que des prêtres auraient été arrêtés et amenés la chaîne au cou de Crest jusqu'à Montélimar<sup>32</sup>. Des bruits à peu près similaires sont signalés ailleurs en 1854 et en 1855. Dans le Doubs, il est question de l'arrestation de trois députés, soupçonnés d'avoir entretenu des relations hostiles avec le tsar : l'un d'eux (le marquis d'Andelarre, un légitimiste rallié<sup>33</sup>) aurait été exécuté<sup>34</sup>. En Saône-et-Loire, on prétend que les riches, les nobles et les prêtres auraient organisé une souscription pour porter secours aux Russes et les faire venir en France<sup>35</sup>. Dans le Gers, on accuse les curés de fournir de l'argent à la Russie : l'archevêque d'Auch aurait été arrêté, les curés de Mirande et de Trie feraient partie des coupables. On raconte encore que l'empereur, déguisé en évêque, serait allé trouver un curé des environs de Paris, qui, ne l'ayant pas reconnu, lui aurait remis la liste des prêtres ayant fourni de l'argent aux Russes<sup>36</sup>. Dans les Côtes-du-Nord, le bruit court que les prêtres et les nobles affréteraient vers la Russie des bâtiments chargés d'or, d'argent et même de blé (rappelons

qu'on est en période de disette <sup>37</sup>).

Il est important de souligner que ces rumeurs, qui expriment la conviction d'une opposition du clergé catholique à la politique étrangère de l'empereur, se répandent précisément au moment où l'alliance entre l'Église et le régime est à son apogée, les évêques comme les représentants du bas clergé ne ménageant pas leur enthousiasme pour une expédition qui prend des allures de croisade pour la protection des lieux saints <sup>38</sup>. Tout comme les bruits de complot ecclésiastique qui circulent en 1853, elles anticipent sur la rupture de 1859 entre la hiérarchie catholique et l'empereur. À la réalité objective d'une connivence entre l'empire et une partie des forces sociales conservatrices, elles substituent une construction imaginaire qui donne au régime une signification politique en contradiction avec ce qu'il est réellement, ou en tout cas qui contribue à masquer la dimension authentiquement conservatrice qu'il revêt dans les premières années du règne.

En revanche, lorsqu'en 1859, au moment de la guerre contre l'Autriche, les mêmes rumeurs de collusion des prêtres avec l'ennemi se multiplient, elles peuvent s'alimenter de l'hostilité, ou tout au moins de la froideur qu'affiche le clergé à l'égard de la politique italienne de l'empereur <sup>39</sup>. Dans plusieurs départements, on accuse les prêtres (éventuellement alliés aux nobles) d'envoyer de l'argent à l'Autriche (on précise parfois qu'il s'agit du produit des quêtes). Il est encore question de l'arrestation d'évêques : celui de Nevers, ou celui d'Orléans, Mgr Dupanloup, qui aurait été arrêté, ainsi que plusieurs de ses collègues, alors qu'il prenait la fuite emportant plusieurs millions <sup>40</sup>.

En 1870, les rumeurs de trahison recommencent à circuler, mais dans un climat de peur qu'alourdit l'annonce des premières défaites. Pour cette raison peut-être, le visage du traître se fait plus complexe <sup>41</sup>. Si, de manière assez classique, on met en cause en particulier dans les campagnes du Sud-Ouest les riches, les nobles et les curés (ces derniers sont accusés de détourner le produit des aumônes), ce sont aussi parfois les républicains et les protestants qui sont incriminés. Dans l'Ariège, on accuse ces derniers de déclarer qu'en cas d'invasion par la Prusse, les églises seront transformées en écuries ; à Montauban, on leur reproche de prédire la victoire de l'ennemi.

Cette sorte d'obsession du complot, dont témoignent les rumeurs qui circulent dans les campagnes à l'époque du Second Empire, ne constitue pas en elle-même un phénomène nouveau, pas plus d'ailleurs qu'elle n'est spécifiquement populaire. Mais elle semble se manifester avec plus de vigueur à partir de 1852, et elle s'articule désormais à un sentiment d'attachement à la personne de l'empereur. C'est pourquoi, si elle demeure fondamentalement l'expression d'un antagonisme social, la dimension politique qu'elle a pu jusqu'alors revêtir s'en trouve accentuée. Pour comprendre la signification psychologique de cette hantise du complot, il faut suivre l'analyse que propose Alain Corbin de la culture politique des paysans bonapartistes de la Dordogne. La relation qui lie le peuple des campagnes à Napoléon III est perçue, dans cette région, comme fondée sur un échange, un « jeu de don et contre-don » : les paysans votent pour l'empereur, qui, en retour, leur dispense ses largesses (et l'on sait combien le régime a su œuvrer en faveur de l'agriculture). Surtout, les paysans du Sud-Ouest considèrent que la détection et la dénonciation des ennemis de l'empereur qui sont aussi les leurs constituent une des modalités du soutien qu'ils accordent au souverain <sup>42</sup>. En dénonçant les intrigues qui, imaginent-ils, se trament contre l'empereur, les habitants des campagnes remplissent la mission qui est la leur dans cette relation de réciprocité. D'où l'extrême vigilance dont ils font preuve, et la facilité avec laquelle ils accordent foi au moindre bruit faisant état d'un complot.

## **Le peuple, l'empereur et les notables**

La nécessité devant laquelle le régime issu du coup d'État du 2 décembre s'est trouvé confronté de devoir gouverner aussi bien à l'échelon départemental qu'au niveau national en s'assurant la collaboration d'un certain nombre de notables ralliés, le soutien

dont il bénéficie, jusqu'en 1859 en tout cas, de la part du clergé catholique, brouille cet idéal d'une relation de parfaite réciprocité entre Napoléon III et les paysans. À cette réalité objective d'une collusion de l'empereur et d'une partie des notables, les rumeurs de complot opposent un imaginaire des rapports de force socio-politiques, qui tout à la fois dénonce ce rôle parasitaire des hiérarchies sociales, et instaure la fiction d'une relation d'échange direct entre l'empereur et son peuple. On a pu entrevoir, à partir de quelques exemples évoqués plus haut, que le sort du peuple est bien l'enjeu de l'affrontement que, dans l'imaginaire paysan, les forces conservatrices livrent à l'empereur. C'est le mépris ou la haine du peuple qui inspire ceux qui complotent contre Napoléon III. On saisit mieux cette dimension fondamentale de l'idéologie qu'expriment ou que véhiculent les rumeurs lorsqu'on s'attache à l'étude de celles qui mettent en scène le peuple des campagnes dans les rapports qu'il noue avec le pouvoir ou avec les hiérarchies sociales.

### **Le fantôme de la dîme**

La hantise d'un rétablissement de la dîme (souvent associée à celle d'une remise en vigueur des droits féodaux ou d'une invalidation de la vente des biens nationaux) a sans doute alimenté, au XIXe siècle, un sentiment d'hostilité ou pour le moins de défiance à l'égard de l'Église. La perception, par le clergé paroissial, de suppléments de traitement sous forme de « dons » en nature qui constituent en réalité autant de quasi-dîmes, a dû contribuer à rendre plus vraisemblable la menace d'une restauration des prélèvements d'Ancien Régime<sup>43</sup>. Cette crainte se fait plus obsédante dans les phases d'agitation politique, en particulier lorsque les forces conservatrices du pays se montrent actives<sup>44</sup> : dans les premières années de la Restauration, en 1819-1820 surtout c'est-à-dire au moment de l'offensive de la droite ultra et de la discussion du projet de révision de la loi électorale, à la veille de la chute de Charles X, et enfin au tout début de la Troisième République.

Durant les quinze premières années du Second Empire, les bruits de rétablissement de la dîme semblent perdre de leur vigueur (nous en avons relevé deux mentions au commencement du règne)<sup>45</sup>. Et cependant, alors que ces rumeurs n'avaient jusqu'à présent provoqué qu'une agitation sporadique et assez rapidement contenue, brusquement, au printemps 1868, la nouvelle d'une restauration de la fiscalité d'Ancien Régime déclenche, dans la Dordogne, les Charentes et la Gironde, une vague de troubles d'une grande brutalité<sup>46</sup>.

On ne peut comprendre qu'une crainte en apparence aussi peu rationnelle ait pu se répandre à une date si tardive, et alors même que l'empire était perçu comme constituant une garantie contre la menace d'une restauration de l'Ancien Régime, qu'à condition de prendre en considération ce devoir de vigilance que semblent s'imposer à eux-mêmes les paysans bonapartistes. Une pareille disposition d'esprit les conduit à interpréter en fonction de leurs propres angoisses certains signes ou comportements tout à fait insignifiants, comme autant de preuves de l'imminence d'un rétablissement de la dîme et du renversement du régime. Le récit qui s'élabore, puis se diffuse dans les campagnes, vient rétrospectivement justifier leurs appréhensions.

À l'origine des émeutes de 1868, on trouve bien peu de chose en effet. Au commencement du mois de mars, le marquis de Lestranges, un notable légitimiste, fait don à l'église de Chevanceaux (Charente-Inférieure), de deux vitraux sur lesquels sont représentés, outre ses armoiries, des figures de saints sur fond de champs ornés de fleurs de lis. À la même époque, le nouvel archevêque de La Rochelle recommande d'exposer au portail ou à l'extérieur des églises, un écusson représentant ses armes (des épis de blé et des marguerites). Dans l'exhibition de ces ornements, que complètent les bouquets qui décorent les églises, mais aussi des banderoles et des oriflammes, les paysans lisent le signal du rétablissement tant redouté de la dîme. Face à cette menace, ils réagissent par l'insurrection. Les premiers troubles éclatent à Moulons, une paroisse voisine de Chevanceaux, dans la seconde quinzaine de mars. Suivent une série de manifestations,

qui durent jusqu'au mois de mai. Elles s'organisent presque toujours selon le même schéma : le dimanche, les paysans armés de bâtons et de fourches envahissent l'église de leur paroisse ; ils ordonnent au curé de retirer les bouquets de fleurs (les lis notamment) qui décorent l'autel, fouillent les armoires de la sacristie, exigent parfois de visiter la cure. Les bouquets saisis sont brûlés. Une quinzaine de cantons des départements de la Dordogne, de la Charente, de la Charente-Inférieure et de la Gironde sont le théâtre de désordres de cette nature. À Cercoux, Saint-Pierre-du-Palais, Donnezac, Sigogne, l'agitation tourne à l'émeute.

C'est essentiellement un rétablissement de la dîme que les paysans redoutent (on parle du prélèvement d'un épi sur treize), mais ils évoquent aussi celui des corvées et des rentes féodales. Des bruits secondaires circulent, particulièrement inquiétants : les nobles, dit-on, vont venir sucer le sang des paysans. La volonté de détruire les fleurs par le feu repose quant à elle sur une conviction bien précise : l'exposition, dans l'église paroissiale, de bouquets de fleurs, de grappes de raisin ou de gerbes de blé, autorise le rétablissement de la féodalité dans les limites de la communauté ; leur destruction permet de s'en affranchir.

Cette tentative de restauration de la dîme est censée être le fruit d'un complot ourdi par le clergé : à l'occasion de la première communion du prince impérial, « le pape aurait réclamé le rétablissement de la dîme. Dans ce but, il aurait prescrit l'exhibition du tableau emblématique si vivement réclamé dans les manifestations. On serait allé jusqu'à mêler à ces bruits le nom de Sa Majesté l'Impératrice et à dire que l'Empereur seul s'opposait à l'envahissement de l'autorité ecclésiastique »<sup>47</sup>. On reconnaît ici le vieux thème du souverain trompé : trompé par ses ministres, qui « le livrent, pour le perdre, à l'influence des notables et des prêtres » ; par l'impératrice, qui conspire contre lui (« L'Impératrice a signé pour faire revenir la dîme, elle est allée auprès du pape » ; on raconte encore qu'elle a épousé Pie IX). Les émeutiers, en revanche, manifestent bruyamment, en criant « Vive l'Empereur », leur attachement au souverain. Si certains propos, note Yves-Marie Bercé, mettent en cause Napoléon III (« L'Empereur ne protège pas le pauvre peuple, il faudra le faire sauter » ; « L'Empereur abandonne le petit peuple »), ils sont minoritaires<sup>48</sup>. On ne s'étonnera pas, en revanche, de la connotation très fortement anticléricale de cet épisode : les curés, accusés de vouloir renverser le gouvernement impérial, sont malmenés, voire frappés, comme à Sigogne, où le desservant de la paroisse est traîné et battu. À Donnezac, plusieurs centaines de femmes et d'hommes armés veulent forcer le curé à crier « Vive l'Empereur ».

### **La hantise d'un nouvel impôt**

La hantise d'un rétablissement des prélèvements d'Ancien Régime renforce, parmi les habitants des campagnes du Sud-Ouest, à la fois la haine des « curés » et l'attachement à la personne de l'empereur. Le bonapartisme populaire revêt, en outre, une dimension plus spécifiquement antifiscale, qui s'affirme très tôt, dès l'épisode de la résistance aux « 45 centimes »<sup>49</sup>. La popularité dont jouit le prince-président bénéficie du rejet, par une partie des paysans, d'une République dont l'avènement avait suscité l'espoir d'une diminution des impôts (le caractère antifiscal du républicanisme des populations rurales se manifeste par exemple en 1841, lorsque se répand, à l'occasion des opérations du « recensement Humann », la rumeur d'un nouvel impôt sur le mobilier, le linge, le bétail et les enfants à naître : des émeutes éclatent, en particulier dans le Midi, au cours desquelles s'exprime à la fois la détestation du fisc et la revendication d'un régime républicain<sup>50</sup>). En 1848, l'hostilité qu'éprouvent certaines catégories du monde paysan à l'égard d'une République qui n'a pas su satisfaire leur exigence d'un allègement de la charge fiscale s'appuie aussi bien sur la réalité objective (celle d'une hausse de 45 % de la fiscalité directe) que sur des rumeurs, telle celle que mentionne Alain Corbin dans son étude sur la Dordogne : au printemps 1848, on y raconte que « Bonaparte [...] va être empereur. Il prendra 400 000 hommes et ira en Angleterre forcer Louis-Philippe à payer cet impôt [les 45 centimes] »<sup>51</sup>.

Mais l'empire, à son avènement, n'a pas aboli le fisc, et l'inquiétude que fait naître, dans l'esprit des paysans, cette perpétuelle hantise de l'impôt, est à l'origine de rumeurs qui circulent dans les premières années du règne. En 1853, les enquêtes réalisées par les commissions de statistique sont interprétées en Normandie, en Bretagne, dans le ressort de la cour d'appel de Poitiers, dans les arrondissements de Vervins, Beauvais et Montauban, comme le signe avant-coureur d'une augmentation de la charge fiscale ; les cultivateurs, méfiants, livrent aux fonctionnaires des déclarations que ces derniers jugent peu dignes de foi <sup>52</sup>. Davantage que la crainte d'une levée supplémentaire de conscrits, la guerre de Crimée fait redouter un alourdissement de la charge fiscale <sup>53</sup>. En juillet 1855, on parle, autour de Mauthier (Saône-et-Loire), d'une prochaine augmentation de l'impôt sur le sel, et les habitants s'empressent de faire des provisions <sup>54</sup>. À la fin du mois d'octobre 1860, c'est encore d'une augmentation de l'impôt et du prix du sel qu'il est question dans le canton de Montbarrey (Jura) <sup>55</sup>. Le département de l'Eure est très agité, au mois d'août 1857, alors que circule la rumeur d'une taxe sur le bétail, qui constitue la principale richesse du pays <sup>56</sup>. Et au commencement de l'hiver 1860, l'annonce d'une augmentation du prix du tabac, ou peut-être une déformation de la publication faite par le crieur public de la commune de Ploeuc du montant de la taxe perçue sur chaque bête à cornes présentée à la foire, est à l'origine d'une rumeur, qui circule dans l'ensemble des Côtes-du-Nord : dans les conversations à la foire, au cabaret ou devant les fours publics, il est question d'un nouvel impôt sur les chevaux, les bœufs, les vaches et les porcs, dont on précise le tarif avec force détails <sup>57</sup>.

Mais, à la différence de ce que l'on peut observer lors des émeutes de 1841 ou de 1848, sous l'empire, les rumeurs de nouveaux impôts ne semblent jamais déboucher sur une dénonciation explicite du souverain ou du gouvernement. C'est bien en vain que les adversaires républicains de l'empire s'efforcent de mobiliser le vieux fond antifiscal des paysans français pour tenter de discréditer le régime ou son fondateur <sup>58</sup>. Cependant, faute peut-être de disposer d'une information plus détaillée, on voit mal ce qui, dans la composition même des récits qui circulent, c'est-à-dire indépendamment de l'attachement des paysans au régime impérial, pourrait expliquer ce refus de mettre en cause le pouvoir politique. Il faut évoquer les bruits qui se répandent dans les campagnes en période de disette pour saisir comment les constructions imaginaires qu'élaborent les rumeurs peuvent contribuer à dégager l'empereur de la responsabilité des difficultés quotidiennes, et à préserver l'attachement des paysans à sa personne en dépit des aléas de la conjoncture.

### **Économie morale et complot de famine**

Dans les premières années du règne, cette conjoncture, en effet, n'est guère brillante. À la hausse du cours des céréales entre 1853 et 1856, consécutive à une série de récoltes déficitaires, viennent s'ajouter une épidémie de choléra en 1854, des inondations dramatiques en 1856, et une guerre de Crimée marquée par le siège laborieux de Sébastopol. La crise frumentaire, certes, est loin d'être aussi catastrophique que celles de la Seconde Restauration ou des années 1846-1847. Dans un département comme le Loir-et-Cher, où les rendements se maintiennent, toute une catégorie de petits producteurs (de plus en plus nombreux en raison du morcellement de la propriété foncière), bénéficie désormais de la hausse des cours <sup>59</sup>. Les émeutes frumentaires, par conséquent, sont rares, mais les victimes de la crise n'en manifestent pas moins leur colère.

Les habitants des campagnes, en effet, refusent d'attribuer la hausse du prix des céréales aux seules conditions climatiques. Ce sont les mécanismes de l'économie, le comportement des spéculateurs ou la pure malveillance qui sont supposés être à l'origine de la cherté et de la disette : et tout un discours se charge, par le biais de placards, de propos menaçants ou encore de rumeurs, de dénoncer ces agissements. Ce discours, en même temps, exprime l'idéal d'une « économie morale », dont les caractères, mis en évidence naguère par Edward P. Thompson, s'articulent autour de quatre idées

principales : 1) la conviction que la communauté locale est en droit de revendiquer la propriété des récoltes produites dans les limites de son territoire ; 2) l'exigence d'un « juste prix » du blé, qui le rende accessible aux petits consommateurs ; 3) la dénonciation d'un certain nombre de pratiques (le stockage, la vente sur pied ou sur « montre », l'exportation...), en contradiction avec les principes d'une économie morale ; 4) la conviction enfin qu'il est du devoir des autorités (et en particulier du souverain) de garantir le respect des principes énoncés ci-dessus.

La recherche historique récente a étudié le comportement des foules dans les émeutes frumentaires en tant qu'expression et tentative de mise en pratique d'une économie morale. On a moins insisté, nous semble-t-il, sur la place des rumeurs dans ce discours populaire <sup>60</sup>. Les crises frumentaires, cependant, parce qu'elles suscitent, de la part des classes laborieuses, une prise de parole spontanée, constituent une occasion privilégiée de saisir le contenu des représentations sociales.

De manière très classique, et assez logique, la rumeur, sous le Second Empire, dénonce tous ceux qui sont plus ou moins directement impliqués dans le commerce des céréales. Les négociants, les riches fermiers, les propriétaires, les boulangers, sont accusés de provoquer la hausse des cours en spéculant. À la différence du placard, autre vecteur possible de la dénonciation <sup>61</sup>, la rumeur ne se contente pas de porter une accusation vague : elle l'étaye par des faits précis, susceptibles d'exciter l'indignation de ceux qui souffrent de la conjoncture. Il est question d'achat de grain sur pied <sup>62</sup>, d'exportation <sup>63</sup> ou, plus fréquemment encore, de destruction de récoltes : on raconte que les accapareurs laissent pourrir le blé dans les champs <sup>64</sup>, le déversent à la mer <sup>65</sup> ou dans les rivières <sup>66</sup>. Le bruit circule par exemple dans le Maine-et-Loire qu'en draguant une rivière, on en aurait extrait des quantités énormes de blé <sup>67</sup>. Dans les Côtes-du-Nord, on rapporte qu'un navire se serait échoué, non pas sur un banc de sable, comme on l'avait d'abord supposé, mais sur un amas de grains jeté à l'eau par les accapareurs, et en telle quantité que la mer en serait devenue rouge <sup>68</sup>.

Cette dénonciation de l'agiotage, si elle relève souvent de la calomnie et s'exprime de manière fantasmée, dénote malgré tout une certaine lucidité quant aux mécanismes qui sont à l'origine de la hausse des cours. En revanche, ce sont les mobiles supposés inspirer les manœuvres des négociants en blé qui sont purement imaginaires. On ne dénonce pas, comme au XVIIIe siècle, la cupidité des agioteurs qui spéculent dans le but de réaliser un profit : on les soupçonne d'agir par hostilité à l'égard du peuple. Au marché de Neuvy-sur-Barangeon (Cher) par exemple, un épicier accuse les marchands d'acheter au prix fort « pour se moquer du peuple » <sup>69</sup>. Davantage qu'une logique de recherche du profit, en contradiction avec les principes d'une économie « morale », la rumeur dénonce des comportements inspirés par la pure malveillance (malveillance qui conduit les marchands de blé, plutôt qu'à exporter ou à stocker la marchandise, à procéder à sa destruction). Le récit colporté, à la fin de l'année 1855, par un aubergiste des Côtes-du-Nord, est à cet égard révélateur. Un fermier ayant été amené à livrer un chargement de blé à un négociant de Saint-Brieuc, celui-ci lui aurait ordonné de déposer la marchandise sur un tas de grains germés et pourris. Au fermier, qui exprimait le regret de voir ainsi procéder à la destruction du blé, le négociant aurait répondu : « Cela ne te regarde pas, je t'ai payé ton blé, j'en ferai ce que je voudrai » <sup>70</sup>. Au-delà de la dénonciation du principe de l'inaliénabilité du droit du propriétaire sur son bien incompatible avec celui d'une propriété de la communauté sur ses ressources, le récit stigmatise ici l'immoralité et la méchanceté du riche.

En suggérant que le comportement de ceux dont on croit qu'ils s'appliquent à provoquer la hausse des cours est inspiré non par l'appât du gain, mais par la volonté de nuire au peuple, la rumeur autorise logiquement de faire porter l'accusation non plus sur les agioteurs véritables, mais sur les hiérarchies sociales en général. Dans le ressort de la cour d'appel de Bourges, où la situation est particulièrement tendue (une authentique panique d'ancien style éclate à La Charité-sur-Loire en 1855), ce sont les riches qu'on

met en cause : il est question d'une « coalition de bourgeois » qui accapare le blé « pour pressurer le peuple et même pour l'affamer »<sup>71</sup> ; et lorsque le choléra fait son apparition dans la région en 1854, on accuse la « classe aisée » de vouloir empoisonner le peuple. En septembre 1853, on prétend dans la commune de Notre-Dame-de-Bondeville (Seine-Maritime) que l'arrestation d'un riche manufacturier soupçonné d'accaparement va suffire à ramener le prix du pain à son niveau normal<sup>72</sup>.

Mais bien davantage qu'aux agioteurs ou qu'aux élites de l'argent, c'est aux nobles et aux prêtres qu'on impute la hausse des prix. L'accusation, que l'on relève dans presque toutes les régions touchées par la disette, s'appuie le plus souvent sur des anecdotes propres à frapper les imaginations : l'archevêque de Paris aurait acheté sur le port de Marseille un vaisseau chargé de blé qu'il aurait fait couler à fond<sup>73</sup> ; la police, ayant procédé à une perquisition au domicile de l'archevêque de Rennes emprisonné pour accaparement y aurait découvert du grain entassé en telle quantité que le plancher s'en serait affaissé<sup>74</sup> ; à Pinon, près de Laon, on prétend que le vicomte de Courvol jetterait du blé dans les étangs pour affamer le peuple<sup>75</sup> ; c'est également pour affamer le peuple que les religieuses de la communauté de La Puye accapareraient du blé<sup>76</sup>. On pourrait multiplier à souhait les exemples de ce genre.

C'est le plus souvent la volonté de réduire le peuple à la famine qui est évoquée comme mobile de ces manœuvres, mais aussi, parfois, celle d'exciter contre l'empereur le mécontentement populaire, de manière à faciliter l'accession d'Henri V au trône de France<sup>77</sup>. Et en dépit des efforts déployés par les adversaires du régime pour faire endosser au gouvernement la responsabilité de la disette, jamais ou presque l'empereur n'est personnellement mis en cause. Une telle attitude tranche avec celle observée lors de la précédente crise frumentaire (celle de la fin de la Monarchie de Juillet), et les correspondants locaux du ministre de la Justice ne manquent pas de souligner ce contraste : « Nulle part on ne fait remonter au Gouvernement (comme il est arrivé en 1847) la responsabilité de la crise alimentaire »<sup>78</sup> ; « Une chose digne de remarque [...] c'est que ces accusations, dont le peuple est si prodigue dès qu'il souffre, ont eu cette année un tout autre caractère qu'en 1846. Alors c'était le Gouvernement qui était attaqué : c'était lui qui affamait le peuple ; c'était la bourgeoisie qui accaparait les grains et créait la disette. Aujourd'hui ce n'est plus le Gouvernement ni même la bourgeoisie qu'on accuse. Aux légitimistes, aux corporations religieuses, au clergé sont imputés tous les maux. Accusation absurde aujourd'hui comme alors ! Mais enfin c'est un point incontestable que le Gouvernement est cette fois épargné. Bien plus, les rumeurs populaires ont été jusqu'à dire que c'était pour amener la chute du Gouvernement que la noblesse et le clergé accaparaient les grains »<sup>79</sup>.

Certaines rumeurs vont même jusqu'à faire jouer à l'empereur le rôle qui devrait être le sien dans une économie régie par des valeurs paternalistes. Selon Louise Tilly, cette économie morale assigne au gouvernement une triple mission<sup>80</sup>. Il doit en effet : 1) maintenir le pain à bas prix par le contrôle du commerce et la taxation des céréales ; 2) rechercher les stocks de grains, et éventuellement faire procéder à leur réquisition et à leur vente forcée ; 3) empêcher toute exportation de céréales tant que les besoins locaux n'ont pas été satisfaits. Or, depuis les réformes mises en œuvre à la fin du XVIIIe siècle, la monarchie a renoncé à recourir à ce type de pratiques interventionnistes, et les rumeurs qui circulent en période de disette mettent désormais explicitement en cause le roi lui-même, assimilé à un accapareur<sup>81</sup>. Toutefois, cette progressive altération de la figure évergète et paternaliste du souverain ne s'est pas accomplie selon un processus linéaire. Louis XVI est encore qualifié de « boulanger » par la foule qui le conduit vers Paris le 6 octobre 1789, et les émeutiers qui procèdent à la taxation du blé lors des troubles frumentaires de 1816-1817 prétendent parfois agir au nom du roi. Mais c'est surtout Napoléon Ier qui bénéficie, sous la Restauration en tout cas, en raison sans doute du prestige personnel dont il jouit, mais peut-être aussi parce qu'il a su, au plus fort de la disette de 1812, adopter un train de mesures interventionnistes<sup>82</sup> d'une image conforme

au modèle du roi nourricier. Cette représentation de l'empereur qui contraste avec celle d'un Louis XVIII qualifié de « gros cochon » ou de « mangeur de pomme de terre » - s'exprime notamment par le biais des rumeurs qui circulent au moment de la crise alimentaire de 1816-1817 : on rapporte, dans l'Indre ou la Côte-d'Or, que Napoléon va débarquer avec des cargaisons de blé <sup>83</sup> ; dans le Doubs, le bruit circule qu'il va revenir en France pour y taxer le blé <sup>84</sup> ; et la baisse du prix du pain en 1818 est attribuée, dans les Basses-Alpes, aux envois de Napoléon <sup>85</sup>.

Napoléon III semble avoir capté à son profit l'image de souverain évergète dont bénéficiait son oncle. Car si il n'entend pas, en dépit des pressions interventionnistes qui s'exercent au moment de la crise du début du règne <sup>86</sup>, renoncer aux principes de la liberté du commerce (le décret du 26 octobre 1854 interdit cependant la distillation des grains <sup>87</sup>), la rumeur donne de lui une image toute différente, conforme sur certains points au modèle paternaliste de l'économie morale : on ne compte pas les fausses nouvelles faisant état de l'arrestation d'accapareurs par ordre de l'empereur ; dans le Gers et les Hautes-Pyrénées, on raconte que, dans l'intérêt du pauvre peuple, l'empereur a voulu taxer le blé à 25 francs : les chambres auraient refusé et se seraient retirées, laissant l'empereur seul <sup>88</sup> ; on attribue encore à l'empereur un décret interdisant l'exportation de grains, qu'il aurait fait enregistrer par le sénat en menaçant de le destituer <sup>89</sup> ; et, dans le ressort de Libourne, on assure que l'empereur a pris l'engagement, en cas d'émeute, de « retirer » les troupes auprès de sa personne<sup>90</sup>.

\* \* \*

Si les forces répressives et l'administration judiciaire du Second Empire se sont à ce point préoccupées de traquer tous ceux qui propageaient des fausses nouvelles, c'est parce que celles-ci étaient *a priori* considérées comme potentiellement subversives. Certes, il ne fait pas de doute que certaines rumeurs, qui très probablement prenaient leur source dans la propagande occulte des militants républicains, visaient effectivement à produire une image négative de l'empereur <sup>91</sup>. Toutefois elles restent minoritaires, et leur diffusion très localisée. La rumeur, vecteur, sous la Restauration, d'une forme de bonapartisme populaire, en constitue encore, après 1852, l'une des principales expressions.

Les rumeurs, cela va de soi, n'expliquent pas à elles seules l'attachement des paysans à l'empire. Mais leur circulation a contribué à entretenir le loyalisme des ruraux, en particulier dans les périodes de conjoncture difficile. Les rumeurs, d'autre part, par leur insistance à dénoncer les agissements des notables (et notamment des membres du haut clergé), supposés être animés d'une farouche hostilité à l'égard du peuple et de l'empereur, élaborent une représentation spécifique de la nature politique du régime. On sait en effet que l'adhésion des ruraux au bonapartisme reposait en grande partie sur la conviction que celui-ci était en mesure de contester la tutelle exercée par les notables sur les communautés paysannes. Or, au commencement du règne, la pratique politique réelle est en contradiction avec une telle représentation. L'alliance des notables conservateurs avec Louis-Napoléon Bonaparte, ébauchée à l'occasion du scrutin présidentiel, se renforce encore au lendemain du 2 décembre 1851 : les forces conservatrices et notamment l'Église, effrayées par la vigueur des résistances populaires au coup d'État, affichent ouvertement leur soutien au nouveau pouvoir, garant à leurs yeux de la défense de l'ordre social. Un autre élément, particulièrement important pour notre propos, a contribué à renforcer encore cette orientation droitiste et conservatrice de l'empire. Napoléon III n'a jamais disposé d'un parti au sein duquel il aurait pu puiser les cadres du nouveau régime : c'est pourquoi, en dépit d'une volonté délibérée de gouverner directement les « masses » sans passer par l'intermédiaire des notables traditionnels (et même si, localement, l'administration préfectorale a effectivement cherché à mettre en œuvre une telle politique), Napoléon III a dû faire appel, pour constituer le personnel gouvernemental, administratif et parlementaire de l'empire, à des représentants du monde des grands notables. « D'un bout à l'autre de la chaîne, écrit Bernard Ménéger, le régime impérial

apparaît dominé par les forces conservatrices »<sup>92</sup>.

Ce n'est qu'à compter des années 1859-1860 que la politique italienne de l'empereur, d'une part, l'orientation libérale du régime, d'autre part, conduisent l'Église et l'opposition de droite à prendre leur distance vis-à-vis de l'empire. Or c'est précisément à cette date que les rumeurs faisant état de complots ourdis par les notables conservateurs commencent à se faire plus rares. Comme si le nouvel équilibre politique, plus conforme à la vision d'un empire hostile aux grands notables, dispensait désormais les habitants des campagnes d'élaborer des récits imaginaires mettant en scène des nobles ou des prêtres complotant contre l'empereur.

### **Notes de base de page numériques:**

---

1 L'examen minutieux des délits de propagation de « fausse nouvelle » est au cœur de l'analyse que propose Bernard Ménager du bonapartisme populaire à l'époque de la Restauration : Bernard MÉNAGER, *Les Napoléon du peuple*, Paris, Aubier, 1988, 445 p.

2 C'est essentiellement en puisant dans cette correspondance que nous avons constitué notre *corpus* de rumeurs. Sauf mention contraire, toutes les références renvoient aux fonds conservés aux Archives nationales.

3 Un décret de février 1852, qui reprend à vrai dire un texte de 1849, établit un délit de « propagation de fausse nouvelle ».

4 Le phénomène semble se tarir après 1858.

5 Bernard MÉNAGER, *Les Napoléon du peuple*, ouv. cité ; Alain CORBIN, *Le village des cannibales*, Paris, Aubier, 1990, 204 p. Le présent travail n'a d'autre prétention que de compléter, sur certains points, les travaux de ces deux historiens. De manière générale, les spécialistes d'histoire moderne se sont davantage intéressés au thème de la rumeur, notamment en tant que facteur psychologique dans la genèse des soulèvements populaires. Les travaux de Georges Lefebvre, d'Yves-Marie Bercé, de Steven L. Kaplan ou d'Arlette Farge abordent l'étude des rumeurs dans une perspective plus large.

6 On n'évoquera pas ici la question des mécanismes de la diffusion de la rumeur, qui fait l'objet d'un travail en cours.

7 À moins d'étudier ces rumeurs dans un cadre local, comme l'a fait Alain Corbin : Alain CORBIN, *Le village des cannibales*, ouv. cité, *passim*.

8 Alain CORBIN, *Le village des cannibales*, ouv. cité, pp. 11-12.

9 En décembre 1862, le bruit circule dans celui de Villefagnan (Charente) que l'empereur vient d'être victime d'une attaque ; on ajoute qu'il n'en a plus pour longtemps. Arch. nat. (Archives nationales), BB18 1661 (A 3 7856).

10 En décembre 1867, le bruit se répand parmi les habitants de trois communes du nord de la Haute-Loire, que l'empereur est malade, qu'à sa mort la République sera proclamée, et qu'à cette occasion « les caisses d'épargne sauteront ». Les habitants, effrayés, s'empressent de retirer l'argent qu'ils ont déposé à la caisse d'épargne de Brioude. Arch. nat., BB18 1745 (A 4 6226).

11 Procureur de Besançon, 28 décembre 1856, Arch. nat., BB30 373.

12 Alain CORBIN, *Le village des cannibales*, ouv. cité, p. 55.

13 Bernard MÉNAGER, *Les Napoléon du peuple*, ouv. cité, pp. 31 sq.

14 C'est l'interprétation que retient Bernard Ménager : Bernard MÉNAGER, *Les Napoléon du peuple*, ouv. cité, p. 32.

15 Voir : Bernard MÉNAGER, *Les Napoléon du peuple*, ouv. cité, pp. 21 sq. et la série des dossiers BB30 193 à 237 des Archives nationales. Parfois on affirme que, sous les traits du général Mina, se cache en réalité Napoléon. Quelques exemples témoignent de manière assez explicite de cette croyance en l'immortalité de Napoléon. En août 1823, un journalier de Luche (Deux-Sèvres), qu'on suppose dans un état voisin de la folie, déclare : « L'Empereur n'est pas mort ; il se réveillera bientôt » (Arch. nat., BB30 230, d. 2 n° 80). Le 15 mars 1823, un homme annonce à des jeunes garçons le retour prochain de Napoléon : « Quoiqu'on le nomme Malmort, vous serez ses soldats ». À un jeune homme qui lui rétorque que Napoléon est mort et qu'il est défendu d'en parler, il rétorque : « Oui, c'est le général Malmort » (Arch. nat., BB30 215, d. 2, n° 9). On peut rapprocher cette dernière anecdote d'une

observation de Mérimée, rapportée par Bernard Ménager : en décembre 1848, les paysans de la Charente sont persuadés que Napoléon Ier est encore en vie. À l'objection qu'on leur fait que son corps est aux Invalides, ils rétorquent qu'il s'appelle « Malmort » (Bernard MÉNAGER, *Les Napoléon du peuple*, ouv. cité, p. 33).

16 Arch. nat., F7 6772.

17 Bernard MÉNAGER, *Les Napoléon du peuple*, ouv. cité, p. 33. Cette croyance en l'immortalité de l'empereur a pu précéder sa disparition : un cultivateur du Puy-de-Dôme affirme, en novembre 1815, que Napoléon est immortel (*Ibidem*, p. 33).

18 On peut citer l'exemple d'une rumeur qui circule dans l'arrondissement de Bar-sur-Aube en février 1854 : des membres du corps législatif et du sénat auraient fomenté une conspiration dans le but de s'emparer de la personne de l'empereur ; l'un des chefs ayant dénoncé le complot, l'empereur aurait aussitôt dissous les chambres et fait emprisonner les conspirateurs (Arch. nat., BB21 595 (S 54 1724) et Arch. nat., BB30 434). En avril 1855, on raconte dans la Marne que trois sénateurs et plusieurs personnages importants, ayant trempé dans un complot, auraient été arrêtés et conduits à Vincennes : Arch. nat., BB21 622 (S 55 3282).

19 En mai 1854 toutes sortes de bruits circulent dans l'arrondissement d'Altkirch : on parle d'une invasion étrangère, d'une tentative d'empoisonnement de l'empereur et d'une conspiration légitimiste, dans laquelle serait impliquée un sénateur et un membre du corps législatif (Arch. nat., BB30 434). En février 1855, on prétend dans la commune de Bourberain (Côte-d'Or), que la guerre de Crimée est un piège que la noblesse et les généraux ont tendu à l'empereur (Arch. nat., BB30 435).

20 Maine-et-Loire, septembre 1853, Arch. nat., BB30 434.

21 Jean MAURAIN, *La politique ecclésiastique du Second Empire de 1852 à 1869*, Paris, Alcan, 1930, p. 338.

22 Nièvre, 1853, Arch. nat., BB24 431 (S 53 5330). En 1852, on raconte qu'elle s'est enfuie en emportant « le trésor » de la France (procureur de Riom, 12 juillet 1852, Arch. nat., BB30 386).

23 Arch. nat., BB24 440 (S 53 6831) ; BB30 377 ; BB30 385 ; BB30 386 ; BB30 407 (P. 950) ; BB30 435.

24 Le thème de la cuirasse constitue un véritable *leitmotiv* que l'on retrouve tout au long du règne. En 1862, c'est sa cotte de mailles qui sauve l'empereur de l'obus qui lui était destiné (Vic, Moselle) : Arch. nat., BB18 1661 (A 3 7856).

25 Procureur d'Orléans, 9 août 1853, Arch. nat., BB30 434.

26 Pour tout ce qui suit : Arch. nat., BB30 435.

27 Le procureur de Caen, 31 octobre 1854, Arch. nat., BB24 457 (S 54 5341).

28 Un ecclésiastique a tenté d'empoisonner le prince impérial avec une hostie ; mais un enfant de l'hospice a été substitué au prince au moment de la communion. Arch. nat., BB18 1745 (A 4 6226).

29 La rumeur, qui prend sa source dans l'arrestation de voleurs aux abords de la ville, se répand d'abord à Lorient, puis à Bourg-Saint-Sever (Calvados) : Arch. nat., BB30 421.

30 La rumeur circule au mois d'août 1858 dans les Deux-Sèvres (arrondissement de Bressuire), en Vendée et à Napoléonville, c'est-à-dire Pontivy (Morbihan). Arch. nat., BB30 421.

31 Arch. nat., BB30 435.

32 Arch. nat., BB21 622 (S 54 5517) ; BB30 434 ; BB30 378 ; BB30 409 (P. 1128).

33 Bernard MÉNAGER, *Les Napoléon du peuple*, ouv. cité, p. 202.

34 Mai 1854, Arch. nat., BB30 434.

35 On désigne l'ancien maire de Chateau et le curé de la paroisse : Arch. nat., BB24 457 (S 55 194) ; BB30 434 ; BB30 435.

36 Arch. nat., BB24 516 (S 57 2538). La ruse constitue une des armes que sait utiliser l'empereur pour démasquer ses ennemis. Au commencement du mois de février 1858, un récit amusant circule dans l'arrondissement de Brive : « Il y a quelques jours, l'Empereur aurait voulu qu'un de ses généraux tirât sur lui un coup de pistolet chargé à poudre seulement : en effet, au moment où Sa Majesté sortait du Corps législatif, le coup aurait été tiré ; l'Empereur aurait feint de tomber et d'être blessé mortellement,

et les députés auraient crié : Vive Henri V » (le procureur de Limoges, 8 février 1858, Arch. nat., BB30 440).

37 Arch. nat., BB30 435.

38 Adrien DANSETTE, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Paris, Flammarion, 1965, p. 294.

39 Cette attitude du clergé paroissial irrite les populations. Dans les campagnes de la Drôme, où circulent des rumeurs d'alliance du clergé et des légitimistes avec le pape, les habitants s'exaspèrent des sermons qui condamnent la politique de l'empereur, et les fidèles désertent les églises (Roger MAGRAW, « The Conflict in the Villages. Popular Anticlericalism in the Isère (1852-1870) », dans Theodor ZELDIN [dir.], *Conflicts in French Society. Anticlericalism, Education and Morals in the Nineteenth Century*, Londres, G. Allen and Unwin, 1970, p. 226).

40 Ces rumeurs sont mentionnées dans les diocèses d'Orléans et de Nevers, en Lorraine (où l'on raconte que l'aumônier de l'empereur est en relation avec l'Autriche), en Alsace, en Franche-Comté, dans l'Ain, dans le ressort de la cour d'appel de Grenoble, dans l'arrondissement de Moissac. Le procureur de Riom rapporte que « les paysans disent et paraissent persuadés que ce sont les nobles et les prêtres de France qui payent l'Autriche pour faire la guerre au pays et à l'Empereur ». Jean MAURAIN, *La politique ecclésiastique du Second Empire...*, ouv. cité, pp. 337-340.

41 La question a été étudiée par Alain Corbin dans : Alain CORBIN, *Le village des cannibales*, ouv. cité, pp. 57 sq. Voir aussi : André ARMENGAUD, « Sur l'opinion publique toulousaine en août 1870 », dans *Annales, économies, sociétés, civilisations*, n° 1, 1954, pp. 106-107.

42 Alain CORBIN, *Le village des cannibales*, ouv. cité, p. 53 sq.

43 Voir par exemple : Christiane MARCILHACY, *Le diocèse d'Orléans au milieu du XIXe siècle*, Paris, Sirey, 1964, pp. 127-129 ; Roger MAGRAW, « The Conflict in the Villages... », art. cité ; Jean MAURAIN, *La politique ecclésiastique du Second Empire...*, ouv. cité, p. 299 et p. 310 ; Albert SOBOUL, « Survivances féodales dans la société rurale du XIXe siècle », dans Albert SOBOUL, *Problèmes paysans de la Révolution, 1789-1848*, Paris, Maspero, 1976, pp. 147-166 ; Marcel FAUCHEUX, dans Louis GIRARD [dir.], *Les élections de 1869. Bibliothèque de la révolution de 1848*, tome XXI, 1960, p. 155 ; ou encore le dossier BB18 973 (C 3 3309) des Archives nationales, qui concerne une paroisse de la Loire-Inférieure.

44 Mais aussi parce que, dans le même temps, la bourgeoisie rurale n'hésite pas à agiter l'épouvantail de la dîme pour saper l'influence qu'exercent sur le peuple les notables légitimistes.

45 Septembre 1853, Ain, Arch. nat., BB30 434 ; novembre 1854, Tarn-et-Garonne, Arch. nat., BB30 435.

46 Sur la « rumeur de Jonzac », outre les dossiers conservés aux Archives nationales (BB18 1767, BB18 1769, BB24 721 (S 68 3489, 5197 et 5726), BB30 385), nous avons consulté : Alain CORBIN, *Le village des cannibales*, ouv. cité, pp. 27-29 ; Albert SOBOUL, « Survivances féodales... », art. cité ; Eugen WEBER, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale (1870-1914)*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1983, pp. 364-365 ; Yves-Marie BERCÉ, *Croquants et nu-pieds. Les soulèvements paysans en France du XVIe au XIXe siècle*, Paris, Gallimard, 1991 (réédition), pp. 266-274.

47 Cité par : Yves-Marie BERCÉ, *Croquants et nu-pieds...*, ouv. cité, pp. 270-271.

48 On assure parfois que l'empereur, ayant accepté ce rétablissement de la dîme, aurait accordé en échange au peuple un droit de pillage et d'émeute.

49 Rémi GOSSEZ, « La résistance à l'impôt : les quarante-cinq centimes », dans *Bibliothèque de la révolution de 1848*, tome XV, 1953, pp. 89-132 ; Yves-Marie BERCÉ, *Croquants et nu-pieds...*, ouv. cité, p. 265.

50 François PLOUX, « Politique, rumeur et solidarités territoriales. Les résistances au recensement de 1841 », dans *Cahiers d'histoire*, tome 44, n° 2, 1999.

51 Alain CORBIN, *Le village des cannibales*, ouv. cité, p. 39.

52 Arch. nat., BB30 371, 375, 386, 388, 407 (P 909).

53 On signale des inquiétudes à ce sujet dans le ressort des cours d'appel d'Angers, de Rennes et de Riom, mais aussi dans le Doubs, dans le canton de Marennes et dans celui de Royan. Arch. nat., BB30 370, 385, 386, 434.

54 Arch. nat., BB30 435.

55 *Ibidem*.

56 *Ibidem*.

57 Arch. nat., BB18 1620 (A 3 3940).

58 Les exemples sont nombreux de ces tentatives infructueuses des militants républicains de lancer des rumeurs de nouveaux prélèvements : Manche, juin 1856, BB30 435 ; Yves-Marie BERCE, *Croquants et nu-pieds...*, ouv. cité, p. 265 ; Alain CORBIN, *Le village des cannibales*, ouv. cité, p. 50.

59 Georges DUPEUX, *Aspects de l'histoire sociale et politique du Loir-et-Cher, 1848-1914*, Paris/La Haye, Mouton, 1962, pp. 386-443. Voir aussi : Bernard MÉNAGER, *Les Napoléon du peuple*, ouv. cité, pp. 169 sq.

60 Les travaux de Steven L. Kaplan accordent cependant une grande importance à l'analyse des rumeurs. Voir en particulier : Steven L. KAPLAN, *Le complot de famine. Histoire d'une rumeur au XVIIIe siècle*, Paris, Librairie Armand Colin, 1982, 77 p. Quelques paragraphes de la thèse récente de Nicolas Bourguinat consacrée aux révoltes frumentaires en France évoquent cette question, mais n'abordent pas l'étude du Second Empire : Nicolas BOURGUINAT, *Ordre naturel, ordre public et hiérarchie sociale dans la France de la première moitié du XIXe siècle. L'État et les violences frumentaires*, Thèse pour le doctorat en histoire, Université Lumière-Lyon 2, 1997.

61 Denis BELIVEAU, *Les révoltes frumentaires en France dans la première moitié du XIXe siècle*, Thèse pour le doctorat en histoire, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 1992, pp. 278 sq.

62 Basses-Alpes, 1854, Arch. nat., BB30 434 ; Indre, avril 1854, Arch. nat., BB21 601 (S 54 4897) et BB30 434 ; Maine-et-Loire, mai 1854, Arch. nat., BB30 434 ; Côtes-du-Nord, juillet 1854, Arch. nat., BB21 601 (S 54 4933).

63 Manche, février 1857, Arch. nat., BB24 516 (S 57 5912).

64 Ille-et-Vilaine, 1853, Arch. nat., BB30 435 ; Ardèche, juillet 1854, Arch. nat., BB24 457 (S 54 5241).

65 Ille-et-Vilaine, 1853, Arch. nat., BB30 435 et 386.

66 Aisne, janvier 1854, Archives départementales de l'Aisne, 25 U 11.

67 Août 1855, Arch. nat., BB30 435.

68 Janvier 1854, Arch. nat., BB30 434.

69 1853, Arch. nat., BB30 434.

70 Arch. nat., BB30 435.

71 Le procureur de Bourges, 9 septembre 1853 et 21 janvier 1854, Arch. nat., BB30 374.

72 Arch. nat., BB30 434 et BB21 587 (S 53 7868).

73 Saint-Lupicin (Jura), décembre 1852, Arch. nat., BB30 434.

74 Ille-et-Vilaine, 1855, Arch. nat., BB30 435.

75 1854, Arch. nat., BB30 371.

76 Arrondissement de Chatellerauld, 1853, Arch. nat., BB30 385.

77 C'est le bruit qui circule dans le ressort de la cour d'appel de Caen, dans le Loir-et-Cher, en Ardèche, dans les arrondissements des Napoléon et de Bressuire. Georges DUPEUX, *Aspects de l'histoire sociale et politique du Loir-et-Cher...*, ouv. cité, p. 409 ; Arch. nat., BB24 457 (S. 75 5241), BB30 377, BB30 385.

78 Le procureur de Rouen, 12 janvier 1854, Arch. nat., BB30 387.

79 Le procureur d'Angers, 8 janvier 1854, Arch. nat., BB30 371.

80 Louise TILLY, « La révolte frumentaire, forme de conflit politique en France », dans *Annales, économies, sociétés, civilisations*, tome 27, n° 3, mai-juin 1972, pp. 731-757.

81 Steven L. KAPLAN, *Le complot de famine...*, ouv. cité.

82 En plus des mesures habituelles organisant la charité publique, deux décrets promulgués les 4 et

8 mai 1812 interdisent le stockage spéculatif, proscrivent la vente et l'achat de grain en-dehors des marchés et autorisent les préfets à fixer le prix de l'hectolitre de blé.

83 Bernard MÉNAGER, *Les Napoléon du peuple*, ouv. cité, p. 23

84 Arch. nat., BB18 1020 (A 5 523).

85 Bernard MÉNAGER, *Les Napoléon du peuple*, ouv. cité, p. 23.

86 *Ibidem*, p. 176.

87 *Ibidem*, p. 177.

88 Arch. nat., BB30 434 et BB21 587 (S 54 917).

89 1853, Cher, Arch. nat., BB30 434

90 Arch. nat., BB30 434.

91 On peut mentionner, en plus des exemples déjà évoqués dans les paragraphes qui précèdent, ce bruit qui circule au commencement de l'année 1854 (il est signalé dans le Finistère, la Gironde et à Troyes) : l'empereur, ayant « fait son magot », aurait « décampé » clandestinement de Paris. Arch. nat., BB30 434 et 435.

### **Pour citer cet article**

---

François Ploux, «Imaginaire politique et représentations sociales : les rumeurs dans les campagnes françaises sous le Second Empire», *Ruralia* [En ligne], 1999-05 - Varia,

Mis en ligne le : 25 janvier 2005

Disponible sur : <http://ruralia.revues.org/document109.html>.

Référence du : 18 avril 2006